

## Liste des délibérations adoptées lors du conseil municipal du 07 octobre 2022



1. Désignation d'un correspondant « incendie et secours »
2. Projet d'un bail emphytéotique concernant le lot n°09 de la zone artisanale économique de Randens avec la Communauté de Communes Porte de Maurienne
3. Modalité d'application du temps-partiel au sein de la commune de Val d'Arc
4. Demande de subvention au titre du FDEC année 2023 pour des travaux d'aménagement et de sécurisation du quartier Entre-Deux Ponts et du trajet entre le pont de l'Arc et le passage sous voies SNCF
5. Diagnostic Eclairage public avec le SDES
6. Participation de la commune de Val d'Arc à la mise en place de bornes cyclo touristiques sur les abords de la RD72 au besoin notamment de la manifestation « Montée cycliste de Montsapey »
7. Création d'un emploi permanent lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % d'un temps complet
8. Rénovation d'un appartement dans le bâtiment Gendarmerie situé sur la commune d'Aiguebelle
9. Partage des frais de fonctionnement des écoles pour les enfants des communes extérieures
10. Mise en place en partenariat avec l'Education Nationale de petits-déjeuners par période scolaire
11. Installation complémentaire de caméras sur le territoire de la commune d'Aiguebelle et souscription d'un contrat de maintenance associé.
12. Achat de terrain SFTRF et servitude associée